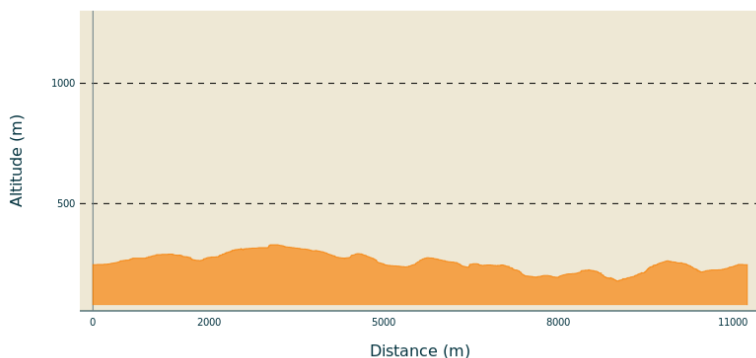


Le sentier de l'olivier

PAYS BEAUME DROBIE - SAINT-GENEST-DE-BEAUZON



Profil altimétrique



Altitude min 178 m Altitude max 329 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 11.2 km

Dénivelé positif : 355 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole

Itinéraire

Départ : Mairie, Saint-Genest-de-Beauzon

Arrivée : Mairie, Saint-Genest-de-Beauzon

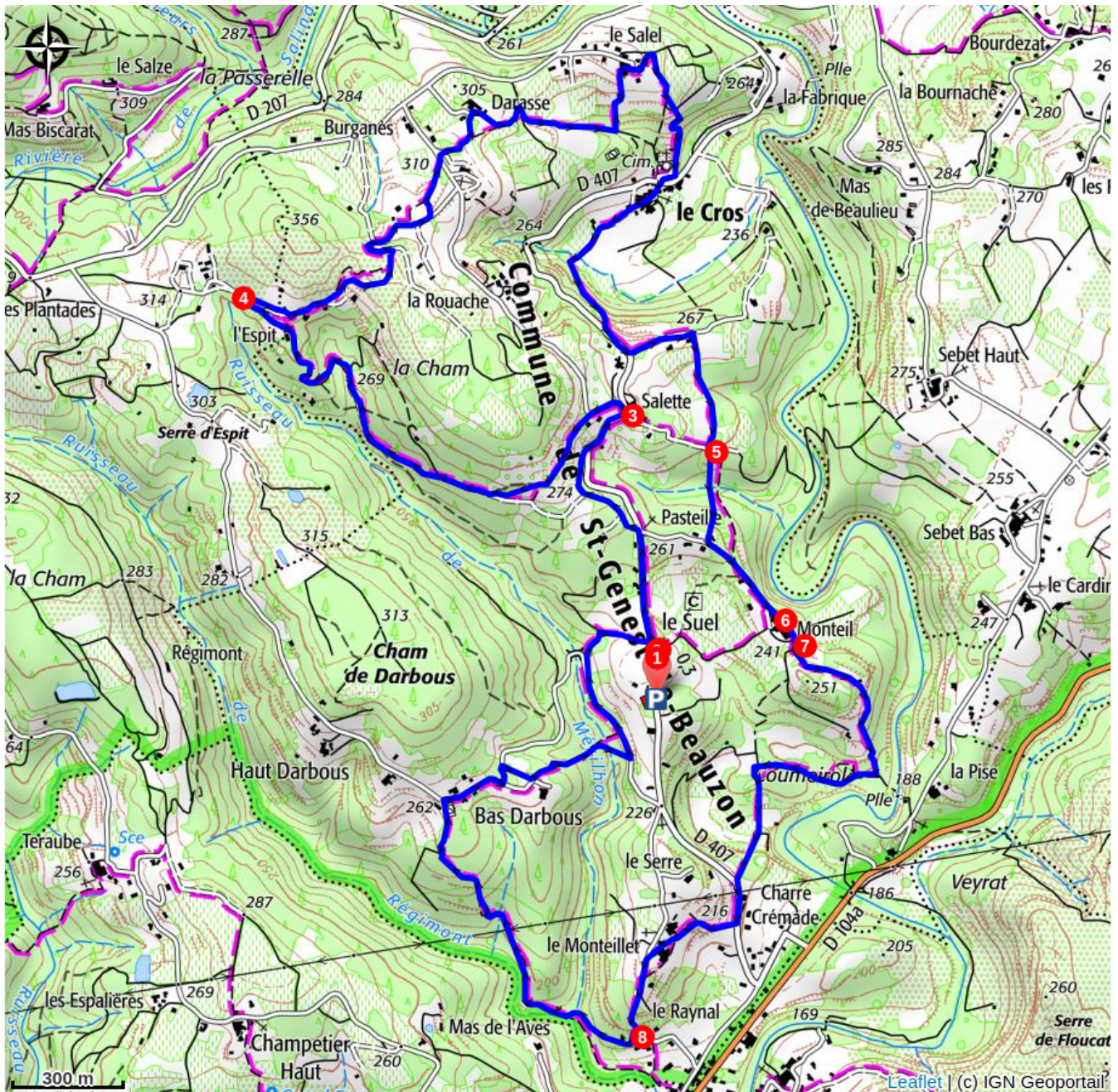
Balisage : PR

Communes : 1. SAINT-GENEST-DE-BEAUZON 2. PAYZAC

P - De la mairie de Saint-Genest-le-Beauzon prendre la route en longeant l'église inachevée, rejoindre le Suel par un passage voûté.

1. **Le Suel** - Suivre Payzac 5 km. Continuer sur la route jusqu'à Les Laurences.
2. **Les Laurences** - Suivre St-Genest-de-Beauzon 5 km. Continuer sur la route, à la croix prendre à gauche, poursuivre sur une piste pour rejoindre la route. Prendre à gauche sur la route jusqu'à Les Salettes.
3. **Les Salettes** - Suivre Payzac 4,2 km. Continuer sur la route puis dans un virage prendre le chemin à gauche au milieu d'oliveraies. Prendre un sentier sur votre gauche, il descend jusqu'à une autre piste, prendre à droite et continuer jusqu'à L'Espic.
4. **L'Espic** - Suivre St-Genest-de-Beauzon 4,9 km. Poursuivre sur la piste, et prendre à gauche le chemin qui monte. Redescendre pour arriver sur une piste. Prendre à gauche. Passer devant le hameau de Darasse puis au milieu du hameau du Salel. Redescendre vers le hameau du Cros en longeant le cimetière. Traverser la route départementale puis prendre la route à droite entre les maisons. Traverser la plaine puis remonter à flanc de colline. Sur la route prendre à gauche, puis, au croisement la route à gauche et, après les maisons, le chemin à droite qui mène au Salavert.
5. **Salavert** - Suivre St-Genest-de-Beauzon 1,3 km. Prendre direction Le Monteil.
6. **Le Monteil** - Suivre Chandolas 10,7 km. Rejoindre Les Crozes par le sentier.
7. **Les Crozes** - Suivre Chandolas 10,6 km. Sur la route prendre à gauche puis quitter la un peu plus loin sur la droite. Continuez jusqu'à Le Raynal.
8. **Le Raynal** - Suivre St-Genest-de-Beauzon 2,6 km. Rejoindre le terrain de tennis et prendre à droite sur la route. Continuer sur le sentier à droite. Au croisement avec une route prendre à gauche et, plus loin, le chemin qui monte à droite. Suivez le sentier jusqu'à Les Laurences.

9.  **Les Laurences** - Suivre Info Rando 0,3 km. Passer par Le Suel pour rejoindre le parking de la mairie.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (9 km) ou Les Vans (9 km) , suivre la D104a et rejoindre Saint-Genest-de-Beauzon.

Parking conseillé

Parking de la mairie, Saint-Genest-de-Beauzon

 **Lieux de renseignement**

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

<https://www.cevennes-ardeche.com/>